

AVIS PUBLIC

PROMULGATION

Règlement 464-7 modifiant le règlement 464 relatif à la conclusion d'une entente intermunicipale entre la Ville de Varennes et la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable relative à la gestion des ouvrages d'assainissement des eaux aux fins d'y actualiser l'Annexe A

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance générale du Conseil de la Ville de Varennes le 4 octobre 2022.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la présente publication.

Donné à Varennes, ce 5 octobre 2022.

La directrice des Affaires corporatives et du Greffe,



Me Johanne Fournier, OMA